

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du mardi 09 mai 2023
Procès-verbal n° 7

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Mme Isabelle TOURRAIS

MM. Jean-Michel APERCE (en partie), Albert BOUCHET, Hugo CHAMOLEY, Gaël CHARON, Tanguy FLOZE, Patrick JALLADEAU, Albert BOUCHET Jordan MORISSON (chargé de mission), David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU (en partie), Patrick RIVIERE, Christian SAVIGNY (représentant de la Commission Technique)

Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU, Léo BEULET, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Paul HERGAULT, Ludovic BRUNETEAU.

Les PV n°06 du 17-03-23 et n°2 (bureau) du 21-04-23 sont adoptés à l'unanimité.

CIVILITÉS

Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations à :

- M. MAHAOUDI Hakim pour son titre lors de la première édition de la Coupe de France des arbitres.
- MM. GHEDHAB REMBLIÈRE Sabri et BENITO Paul pour leur affectation JAF.

Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à Denis POIDEVIN, Sébastien THOMAS et à tous les arbitres actuellement blessés.

Condoléances :

La CDA adresse ses sincères condoléances à la famille et au club de ST CHRISTOPHE suite au décès de M. COUDREAU Dorian.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- Fabrice IMBERT. Pris connaissance de son mail d'excuses.
- Du club de BEAUMONT ST CYR. Pris connaissance.
- Sébastien GRIMAUD. Pris connaissance de son mail d'excuses.
- Thomas BROSSARD. Pris connaissance.
- Du club de Ligugé. Pris connaissance. La CDA regrette l'attitude de l'officiel désigné. Le bureau de la CDA convoquera l'arbitre prochainement.
- Du club d'Avanton. Les motifs évoqués ne sont pas suffisants pour la désignation d'un trio

d'officiels mais le pôle désignations sera vigilant à la désignation de l'arbitre central sur les rencontres évoquées.

- Jérôme ANGIBAUD. Pris connaissance.
- De la CRA. Pris connaissance.
- Du club d'Antran. Une réponse a déjà été apportée via la messagerie ZIMBRA.
- TARD Jean-Pierre. Pris note de son arrêt de l'arbitrage.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- Tanguy ROBIN du 06 au 19/03/2023
- Anthony CHAFFOIS pour une durée de deux semaines à partir du 07/03/2023
- Denis POIDEVIN pour une durée de trois mois à partir du 17/02/2023
- Assane SAVADOGO pour une durée de quinze jours à partir du 27/02/2023 et pour une durée d'un mois à partir du 23/03/2023.
- Romain BOURDIN du 03/03/2023 au 05/03/2023 et pour une durée de trois semaines à partir du 15/03/2023
- Jonathan MONNEREAU pour une durée de 60 jours à partir du 27/02/2023
- Aarhon BERCOVICI GODART du mois de décembre au mois de juin 2023
- Allan VIOLLEAU du 10/03/2023 au 26/03/2023
- Jean-Claude BOURDON du 02/03/2023 au 01/05/2023
- Manuel COVAL du 17/03/2023 jusqu'à la fin de la saison 2022/2023
- Jean-Pierre OBIN du 20/03/2023 au 12/05/2023.
- Stéphane ARDILLON ne précisant pas de durée d'indisponibilité.
- Paul VIGNAUX du 06/03/2023 au 17/03/2023 et pour une durée d'un mois à partir du 17/03/2023.
- Mathieu DOUSSELAIN du 09/03/2023 au 19/03/2023.
- Alexandre JUSSIAME du 23/03/2023 au 17/04/2023.
- Aymeric DUVAL pour une durée de six semaines à partir du 28/03/2023.
- Julien JOVER du 23/03/2023 au 24/06/2023.
- Maxence GUILLEBAULT pour une durée de trois semaines à partir du 07/04/2023.
- François HEE du 06/04/2023 au 16/04/2023, du 21/04/2023 au 30/04/2023 et du 30/04/2023 au 07/05/2023.
- Léo BOUTET pour une durée de deux mois à partir du 28/04/2023.
- Alexandre OYONO MENGUE du 06/03/2023 au 08/05/2023.
- Rachid LAGHZAOUI pour une durée de sept jours à partir du 08/04/2023.
- Quentin PLAU du 20/02/2023 au 19/05/2023.
- Aurélien PIVETEAU pour une durée de quatre mois à partir du 02/03/2023.
- Mathieu ROUSSEAU d'une date inconnue jusqu'au 09/05/2023.

INFORMATIONS GENERALES

Code de Bonne Conduite :

Un bilan est effectué par le binôme en charge du suivi : Jean-Louis RIDEAU et Gaël CHARON.
Pour rappel, le code de bonne conduite sera intégré aux affectations de la saison prochaine.

Point sur les désignations :

214 arbitres sont actifs à ce jour dont 207 sont désignables.

Sébastien THOMAS (R3) a été remis à la disposition de la CDA par la CRA. L'intéressé étant blessé jusqu'à la fin de la saison, il ne pourra être classé.

La CDA rappelle qu'elle applique les directives du Comité de Direction, à savoir que les rencontres

opposant deux clubs en infraction de la D5 à la D2 ne seront pas couvertes.

Une attention toute particulière sera portée aux matchs à enjeux sur cette fin de saison, eu égard aux classements. **Il sera donc possible de voir des officiels ne pas diriger des rencontres de leurs catégories.**

Certains manquements ont été observés sur des motifs (mensongers) d'indisponibilité(s) tardive(s) émise(s) par certains arbitres. En cas de non-justification, la CDA se réserve le droit de les désigner à un niveau inférieur.

Point sur les observations :

168 observations ont été réalisées à ce jour.

Tous les D1 ont été vus deux fois à l'exception de Ludovic BRUNETEAU – Mathieu DOUSSELAIN (test physique D1 validé récemment) et Benjamin CHARTREUX (indisponibilités récurrentes et problème disciplinaire).

Parmi les 19 D2, 6 n'ont pas été vus deux fois par manque d'observateurs disponibles. Les observations en D2 seront priorisées sur la dernière journée de championnat si caractère à enjeu il y a sur les rencontres.

Tous les D3 ont été vus au moins deux fois hormis Cyril DUBREUIL (blessure longue durée).

Tous les D4 ayant réussi les tests physiques ont été vus au moins une fois. 7 stagiaires promus en CDA ont également été vus.

Michel NIEGARDOWSKI (observateur) vient d'arriver dans la Vienne. Il observera en seniors, principalement en D2 voire D1.

Dans le cadre de la passerelle JAR/R3, les arbitres suivants – Romain BOURDIN, Goulwen LHERAUD, Mounir BOUSBAA et Thibault COURTADIOU ont été vus deux fois en D2 et/ou D3. Il s'agira de les classer en seniors la saison prochaine afin de les préparer à la passerelle JAR/R3 mise en place par la CRA. Il conviendra de trouver un fonctionnement avec la CRA en ce qui concerne leurs désignations.

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 13h.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Point sur les candidatures Ligue :

Lors de sa réunion du jeudi 6 avril dernier, la CRA a étudié les candidatures proposées par la CDA et nous a informé que les candidats ci-dessous sont retenus :

- Candidat Arbitre Régional 3 : Benoît VANWYNSBERGHE,
- Candidat Arbitre Assistant Régional 2 : Mathieu ROUSSEAU
- Candidat Jeune Arbitre : Mathieu LAVAUD - Antonin MORISSET LE DUGOU

Ces derniers ont reçu une convocation pour le stage supérieur d'arbitres de District qui se déroulera le

samedi 22 avril 2023 à Puymoyen (conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la CRA) lors duquel ils effectueront le test physique et un examen théorique afin de préparer l'examen du dimanche 7 mai 2023 à Puymoyen.

Les arbitres suivants – Alexandre DEMASSIEUX – Dagit NKAMBA NZINGA – Sébastien BEAUFILS – Abderrazak ABIDERRHAMANE et Alexandre AGNESE ne respectaient pas les conditions de candidature mentionnées dans la circulaire 2022/2023 de la CRA (nombre de rencontres de D1 dirigés cette saison insuffisant).

Néanmoins, les arbitres concernés pourraient arriver dès la saison prochaine en Ligue en étant proposés comme arbitre départemental détecté, avant le 31 décembre. La CDA valide cette proposition pour les cinq arbitres concernés.

Lancement de l'outil de mesure « ressenti des arbitres » :

Conformément à la ferme volonté de la F.F.F. de lutter contre les incivilités croissantes dont sont victimes les arbitres, un nouvel outil de mesure « ressenti des arbitres » a été développé récemment.

Cet outil, accessible sur le Portail des officiels après chaque rencontre, demandera à chaque arbitre de répondre par « oui » ou « non » à deux questions très simples :

- Avez-vous rencontré des comportements irrespectueux (insultes, contestations véhémentes, etc) ?
- Avez-vous craint pour votre intégrité physique (agression, menaces, etc.) ?

Le cas échéant il conviendra d'indiquer quelle équipe et quel acteur (joueur, entraîneur, dirigeant ou supporters) est à l'origine du comportement reproché.

Les données récoltées permettront de dresser une cartographie du climat des rencontres par équipe, club, compétition, district et ligue et ainsi identifier les bons et mauvais élèves afin d'imaginer des plans d'actions concrets permettant d'améliorer les conditions d'exercice des arbitres amateurs.

Affectations saison 2022-2023

Conformément au règlement intérieur, il est retenu par la CDA que la note finale sur 20 pour établir le classement de fin de saison sera décomposée comme telle :

Coefficient 8 sur les notes d'observation terrain.

Coefficient 2 sur le test théorique (premier examen – 30% / second examen – 70%).

Coefficient 2 sur le code de bonne conduite.

TESTS PHYSIQUES

Une dernière session a eu lieu le 27/04/2023 à ST GEORGES LES BAILLARGEAUX. 8 arbitres dont 6 stagiaires ont participé.

FORMATION

École d'arbitrage

La prochaine école d'arbitrage n'aura pas lieu.

INTERDISTRICTS

Ils se sont tenus le 18 Avril 2023 à Niort. Antonin MORISSET LE DUIGOU a été retenu pour officier. Il était accompagné par Patrick RIVIERE.

EVALBOX

Le sixième questionnaire « test » a été envoyé le 22 mars dernier. La date de fin était fixée au lundi 06 avril.

2^{ème} examen théorique

Un deuxième examen sera envoyé entre le **vendredi 12 mai (vers 13h00) et le dimanche 14 mai (vers 18h00).**

Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

**Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion.
Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.**

Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football.

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
David PLAINCHAMP**